Conditions Spéciales de l’Accord

|  |
| --- |
| **Notes sur les Conditions Spéciales de l’Accord**  Les Conditions Spéciales de l’Accord (CSA) complètent les Conditions Générales de l’Accord (CGA) pour spécifier les données et les exigences contractuelles liées aux circonstances particulières du pays où le Projet sera réalisé, au Client et à la mission spécifique à chaque Contrat. En cas de conflit, les dispositions des présentes prévaudront sur toutes celles des CGA.  Les clauses entre accolades ({ }) sont optionnelles ; toutes les notes devront être effacées du texte final, à l’exception des notes sur les documents requis pour l’expédition et la livraison à l’Appendice 3 : Calendrier de Paiement.  Les numéros de clause dans les CSA correspondent à ceux des CGA. |

**Conditions Spéciales de l’Accord**

|  |  |
| --- | --- |
| **Numéro de Clause des CGA** | **Amendements et compléments des Clauses des CGA** |
| **1.1 (Définition) (y compris l’Annexe 1.1)** |  |
| **Directives Applicables** | Les Directives Applicables sont celles publiées dans \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_.  ***Note :*** *Insérez la date d’émission des Directives applicables à cet Accord.* |
| **Consultant en Chef** | Le Consultant en Chef est [*Insérez le nom du Consultant en Chef*].  ***Note :*** *Si le Consultant est un Groupement ou plus d’une entité, le nom de l’entité dont l’adresse est spécifiée à la Clause CSA 1.3 doit être inséré ici.* |
| **E/N** | L’E/N signifie les notes échangées entre le Gouvernement du Pays Bénéficiaire et le Gouvernement du Japon, le \*\* (jour) \*\*\*\*\*\* (mois) 20\*\* [*insérez la date de signature de l’E/N*], en relation au Don du Gouvernement du Japon pour le Projet. |
| **Superviseur Résident** | Le Superviseur Résident est [*insérez le nom du Superviseur Résident*].  ***Note :*** *Si un Superviseur Résident n’est pas affecté, supprimez cette Clause. Si le Consultant est un Groupement ou plus d’une entité, le nom de l’entité dont l’adresse est spécifiée à la Clause CSA 1.3 doit être inséré ici.* |
| **Période d’Achèvement des Services** | La date de début et la date de fin de la Période d’Achèvement des Services seront [*insérez la date de début et la date de fin des Services*]. |
| **1.3 (Communications)** | Les adresses sont :  Client :    À l’attention de :  Télécopie :  E-mail :  Consultant :  À l’attention de :  Télécopie :  E-mail : |
| **1.4 (Loi, Langue et Système de Mesure)** | (1) L’Accord sera régi et interprété conformément aux lois de [*insérez le nom du pays*].  (2) La langue officielle de l’Accord sera [*insérez une des langues suivantes : l’anglais, le français ou l’espagnol*]. |
| **2.1 (Étendue des Services)** | Le nom du rapport est [*insérez le nom du rapport d’étude préparatoire ou du rapport d’étude pour la revue de la mise en œuvre*].  Reportez-vous à l’Appendice 1 : Étendue des Services |
| **{2.2} (Entrée en vigueur du Contrat)** | Les autres conditions d’entrée en vigueur sont : [*insérez les conditions*]  Si cet Accord n’est pas entré en vigueur dans les quatre (4) mois suivant la date de cet Accord faute de remplir les conditions spécifiées ci-dessus, l’une ou l’autre Partie peut, par avis écrit à l’autre Partie, déclarer cet Accord nul et non avenu, et advenant une telle déclaration par l’une ou l’autre des Parties, aucune Partie n’émettra de réclamation contre l’autre Partie concernant cet Accord.  ***Note :*** *S’il n’y a pas d’autres conditions d’entrée en vigueur, supprimez cette Clause CSA 2.2.* |
| **4.1 (Responsabilités du Client en vertu de l’E/N et de l’A/D) (2)** | Reportez-vous à l’Appendice 2 : Annexe 4 [Obligations du Bénéficiaire] de l’A/D  ***Note :*** *S’il y a toute mise à jour ou information supplémentaire sur les engagements du Client, décrivez-la sous CSA 4.1(2).* |
| **5.2.2 (Non-participation du Consultant et de Personnes liées à Certaines Activités)** | Les cas sont : *[insérez les cas spécifiques]*  ***Note :*** *Décrivez les conditions de non-disqualification ou exclusion du Consultant. Autrement, supprimez cette Clause.* |
| **6.2 (Paiement) (2)** | Le Prix Accordé à payer avec le Don est de : [ *\*\*\*\*\*\*\*\* millions \*\*\*\*\*\*\*\* mille \*\*\*\*\*\*\* yens japonais (JPY \*\*\*.\*\*\*.\*\*\*) insérez le montant du Prix Accordé*]  Reportez-vous à l’Appendice 3 : Calendrier de Paiement  *{Pour un projet dont le budget du Don est affecté sur plusieurs années fiscales japonaises — 国庫債務負担行為案件（国の予算において複数年度で予算計上されている案件）}*  {*Si le budget du Don est affecté sur plusieurs années fiscales japonaises, reportez-vous à l’Appendice 3 : Limitation de disponibilité du Don.}* |
| **8.2 (Résolution des différends**  **)** | L’arbitrage se fera en [*insérez une des langues suivantes : français ou espagnol*]. |

Attention : la JICA ne révisera pas le Prix Accordé à ne pas payer avec le Don, la décomposition du Prix Accordé et le calendrier de paiement du Prix Accordé.

**Appendice 1 :** CSA-2.1 Étendue des Services *[Exemple : projet incluant la construction et la fourniture]*

***Note :*** *L’é tendue des services sera spécifié conformément au contenu du Projet et aux discussions sur les termes de référence lors de l’étude préparatoire.* ***各案件の内容及び協力準備調査（事業化調査）段階での業務内容に関する議論に基づき定めること。***

1. Étendue des Services

Les Services seront composés des services suivants :

1. À toutes les étapes

1) Non-objection de la JICA et rapport à la JICA

Le Consultant aidera le Client à obtenir la non-objection de la JICA et à lui fournir les rapports d’avancement et le rapport final conformément à l’A/D et aux Directives Applicables. L’assistance inclura ce qui suit :

1. préparer ou examiner les documents requis et les rapports d’avancement conformément à l’A/D et aux Directives Applicables,
2. soumettre à la JICA les documents requis pour l’examen et la non-objection des rapports d’avancement,
3. répondre aux questions ou demandes de clarification de la JICA.,et

(d) Le Consultant peut procéder à la coordination avec la JICA pour le compte du Client.

2) Engagements du Client

Le Consultant suivra l’avancement des engagements du Client stipulés dans l’A/D et ceux du Gouvernement du Pays Bénéficiaire, et devra prendre des mesures appropriées pour accélérer l’avancement si cela est nécessaire à la mise en œuvre harmonieuse du Projet.

3) Rapport d’événement

Faire rapport rapidement au Client et à la JICA si survient un accident en relation avec le Projet.

4) Travail en liaison avec la JICA

Travailler en liaison avec la JICA en tout temps sur toute question que le JICA peut exiger en vertu des directives pertinentes.

(2) Étape de conception

1. Le Consultant devra :
2. effectuer la recherche détaillée et l’étude du concept,
3. réaliser le concept détaillé incluant les calculs de conception et la quantification du volume de travail des travaux,
4. pour le compte du Client, préparer les documents d’appel d’offres comprenant les instructions aux soumissionnaires, les conditions du Contrat, le formulaire d’offre, les spécifications, les concepts, les appendices et autres documents pertinents (s’il y en a), et
5. s’assurer que tout le concept est conforme aux normes convenues ou aux normes internationales appropriées.
6. Le Consultant s’assurera que les documents d’appel d’offres énoncent clairement les exigences de conformité au Droit applicable et aux normes internationales pertinentes, et conformément aux « Consignes pour la gestion de la sécurité des travaux de construction de l’APD japonaise de la JICA ».

(3) Étape d’appel d’offres

Le Consultant devra :

1. aider le Client à effectuer la pré-qualification des candidats de l’appel d’offres (s’il est applicable ),
2. aider le Client dans la procédure d’adjudication et dans l’évaluation des offres,
3. aider le Client à accorder le Contrat à l’adjudicataire et à négocier le Contrat avec lui, y compris l’élaboration plus poussée du calendrier de construction et de l’échéancier d’affectation du personnel,
4. préparer pour le compte du Client les documents du contrat à signer par le Client et le Contractant, et
5. avoir la garde de la caution du paiement anticipé et/ou de la caution de bonne exécution soumise par le Contractant

(4) Étape de construction, fourniture, installation et formation à l’opération par le Contractant

Le Consultant fournira les services de supervision du Projet pour assurer que les travaux exécutés par le Contractant en vertu du Projet sont conformes au Contrat conclu entre le Client et le Contractant. Les services de supervision incluront les suivants :

1. organiser une équipe de supervision et élaborer le plan de supervision du Projet,
2. effectuer les inspections et faire les tests pour les travaux, le matériel et l’équipement à l’intérieur et à l’extérieur du site, incluant les inspections des fabricants,
3. examiner et approuver, consentir ou commenter, tel qu’approprié, aux/les documents suivants :
   * calendrier de construction et calendrier de construction révisé,
   * plan de construction (description méthodologique),
   * documents d’assurance de qualité et de contrôle de qualité,
   * documents de gestion de la sécurité sanitaire et de l’environnement,
   * concepts d’atelier, échantillons et catalogues,
   * autres documents pertinents soumis par le Contractant,
4. émettre des avis, certificats et instructions, tel qu’approprié,
5. effectuer de la recherche et des investigations, si requis, et émettre l’information et/ou les concepts, si nécessaire,
6. interpréter et expliquer les ambigüités et/ou divergences dans les documents qui composent le Contrat, et donner les clarifications ou instructions nécessaires,
7. superviser le Contractant pour qu’il travaille de manière efficace et appropriée,
8. superviser le Contractant pour qu’il effectue son travail dans des conditions sûres et hygiéniques en tout temps,
9. obtenir les permissions, consentements et/ou approbations du Client, si requis,
10. en coordination avec le Client, obtenir les permissions, consentements et/ou approbations des autorités concernées,
11. faire rapport de l’avancement du Projet, des documents de l’état définitif et des manuels requis par le contrat, au Client et/ou à la JICA,
12. coordonner et organiser les réunions de gestion entre le Client, le Contractant et les tiers concernés,
13. aider le Client à modifier ou amender le Contrat [et/ou tout autre contrat concernant le Projet dont le Client est une partie à l’exception de l’Accord de Consultant],
14. aider le Client à gérer ou régler les différends ou réclamations du Contractant et à régler les contestations entre le Client et le Contractant,
15. effectuer l’Essai après Achèvement,
16. rechercher les défauts avant l’expiration de la Période de Notification des Défauts et inspecter et/ou confirmer les correctifs apportés par le Contractant pendant la Période de Notification des Défauts, et

*{pour un projet avec réunion de contrôle de la qualité}*

1. {Fournir des services techniques et de secrétariat pour la tenue de la réunion de contrôle de qualité de la construction entre le Client, le Contractant et les organisations concernées.}

*{Pour un projet comprenant la fourniture d’équipement, insérez la clause suivante sous (4) 1) }機材案件の場合（4）1）に追加*

(\*) Faire effectuer une inspection avant expédition de l’équipement et du matériel fournis, par l’agence d’inspection désignée par le Consultant.

*{Pour un projet comprenant la formation à l’opération par le Contractant, insérez la clause suivante sous (4) 1）}機材案件の場合（4）1）に追加*

(\*) Le Consultant supervisera et confirmera l’achèvement de la formation à l’opération donnée par le Contractant.

(5) Étape d’aide au lancement ou à l’opération et maintenance

Le Consultant aidera le Client à assurer le bon déroulement de (l’opération et maintenance de (機材)) (et/ou) (l’opération, la maintenance et la gestion du /de la/des (nom(s) des installations cibles).

1. Le Consultant soumettra le plan de mise en œuvre au Client pour approbation.
2. Le Consultant mènera les activités conformément au plan et fera régulièrement rapport au Client de l’avancement des activités.
3. Le Consultant soumettra le rapport final au Client.
4. L’Étendue des Services défini au Paragraphe 1 ci-dessus se limitera aux éléments suivants du Projet.

(1) Travaux de construction

-

-

(2) Travaux de fourniture de l’Équipement

-

-

(3) Travaux d’installation de l’Équipement

-

-

(4) Formation à l’opération par le Contractant

-

-

(5) Assistance au lancement ou à l’opération et maintenance

-

-

***Note :*** *Décrivez l’Étendue du Projet qui sera l’Étendue des Travaux en vertu du Contrat.*

1. L’Étendue des Services défini au Paragraphe 1 ne peut être modifié sans l’accord écrit des Parties.

FIN

**Appendice 2 : Annexe 4 [Obligations du Bénéficiaire] de l’A/D** *[Exemple]*

**Annexe 4**

**Obligations du Bénéficiaire**

***Note :*** *Joignez le calendrier 4 de l’A/D pour le Projet.****各案件の実際のG/Aを添付すること。***

**Appendice 3 : Calendrier de Paiement** *[Exemple : projet avec construction et fourniture]*

***Note :*** *La ventilation et le calendrier de paiement seront spécifiés conformément au contenu des Services et du Projet. Le Paiement sera effectué conformément aux critères stipulés par la JICA.****各案件及び業務の内容に基づき、支払内訳及び条件を規定すること。支払いはJICAの定める基準に従って行うこと。***

1. Ventilation du Prix Accordé couvert par le Don

La ventilation du Prix Accordé couvert par le Don est indiquée comme suit :

(1) Le prix des Services pour les étapes de conception, d’appel d’offres et de supervision

(a) Le prix des Services pour les étapes de conception, d’appel d’offres et de supervision autres que (b)

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*millions\*\*\*\*\*\*\*\*mille yens japonais (JPY \*\*\*.\*\*\*.000)

(b) Le prix des Services pour la recherche des défauts avant l’expiration de la Période de Notification des Défauts

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*millions\*\*\*\*\*\*\*\*mille yens japonais (JPY \*\*\*.\*\*\*.000)

(2) Le prix des Services pour l’aide à l’étape du lancement ou de l’opération et maintenance

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*millions\*\*\*\*\*\*\*\*mille yens japonais (JPY \*\*\*.\*\*\*.000)

1. Calendrier de Paiement
2. Paiement du prix des Services pour les étapes de conception, d’appel d’offres et de supervision

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | Montant du Paiement | Conditions de Paiement | Document requis pour le Paiement |
| (1) Les Services pour les étapes de conception, d’appel d’offres et de supervision autres que (b) | | | |
| Paiement anticipé | \*\*\*\*\*\*\*\* millions \*\*\*\*\*\*\*\* mille \*\*\*\*\*\*\* yens japonais (JPY\*\*\*.\*\*\*.\*\*\*) correspondant à quarante pour cent (40 %) du prix des Services pour les étapes de conception, d’appel d’offres et de supervision autres que (b) | Non-objection de l’Accord par la JICA | Une photocopie du certificat de la non-objection de cet Accord par la JICA |
| Premier Paiement Intermédiaire | \*\*\*\*\*\*\*\* millions \*\*\*\*\*\*\*\* mille \*\*\*\*\*\*\* yens japonais (JPY \*\*\*.\*\*\*.\*\*\*) correspondant à trente pour cent (30 %) du prix des Services pour les étapes de conception, d’appel d’offres et de supervision autres que (b) | Non-objection du (de tous les) Contrat(s) par la JICA | Une photocopie du certificat de la non-objection du (de tous les) Contrat(s) par la JICA |
| Deuxième Paiement Intermédiaire | \*\*\*\*\*\*\*\* millions \*\*\*\*\*\*\*\* mille \*\*\*\*\*\*\* yens japonais (JPY \*\*\*.\*\*\*.\*\*\*) correspondant à vingt pour cent (20 %)du prix des Services pour les étapes de conception, d’appel d’offres et de supervision autres que (b) | *【マイルストーン方式】*  i) Achèvement de l’expédition de tous les équipements et/ou de la livraison de tous les équipements pour le Projet, et ii) achèvement des travaux de construction suivants :  -  -  *【出来高払い方式】*  i) Achèvement de l’expédition de tous les équipements et/ou de la livraison de tous les équipements pour le Projet, et ii) achèvement de quatre-vingt-cinq pour cent (85 %) ou plus des travaux de construction | i) Les documents requis pour l’expédition et la livraison de tous les équipements pour le Projet  ii) Le certificat d’achèvement des travaux de construction susmentionnés émis par le Client |
| Paiement final | \*\*\*\*\*\*\*\* millions \*\*\*\*\*\*\*\* mille \*\*\*\*\*\*\* yens japonais (JPY \*\*\*.\*\*\*.\*\*\*)  correspondant à dix pour cent (10 %) du prix des Services pour les étapes de conception, d’appel d’offres et de supervision autres que (b) | Achèvement des Services pour les étapes de conception, d’appel d’offres et de supervision autres que (b) | Le certificat d’achèvement des Services pour les étapes de conception, d’appel d’offres et de supervision autres que (b) émis par le Client |
| (b) Le prix des Services pour la recherche des défauts avant l’expiration de la Période de Notification des Défauts | | | |
|  | \*\*\*\*\*\*\*\* millions \*\*\*\*\*\*\*\* mille \*\*\*\*\*\*\* yens japonais (JPY \*\*\*.\*\*\*.\*\*\*) | Achèvement de la recherche des défauts avant l’expiration de la Période de Notification des Défauts | La réception du rapport de recherche des défauts avant l’expiration de la Période de Notification des Défauts |

NOTE : Les documents requis pour l’expédition et la livraison incluront les suivants :

(a) Documents requis au sujet des équipements payés au moment de l’expédition ;

- Facture commerciale signée (photocopie)

- Rapport d’inspection avant expédition émis par le Consultant (un original)

et/ou

(b) Documents de livraison requis des équipements payés au moment de la livraison.

- Facture commerciale signée (photocopie)

1. Le prix des Services pour l’aide à l’étape du lancement ou de l’opération et maintenance

{s’il y a paiement anticipé 前払がある場合}

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | Montant du Paiement | Conditions de Paiement | Document requis pour le Paiement |
| Paiement anticipé | \*\*\*\*\*\*\*\* millions \*\*\*\*\*\*\*\* mille \*\*\*\*\*\*\* yens japonais (JPY \*\*\*.\*\*\*.\*\*\*) correspondant à trente pour cent (30 %) du prix des Services pour l’aide à l’étape du lancement ou de l’opération et maintenance | Commencement des Services pour l’aide à l’étape du lancement ou de l’opération et maintenance | Le certificat de Commencement des Services pour l’aide à l’étape du lancement ou de l’opération et maintenance émis par le Client |
| Paiement final | \*\*\*\*\*\*\*\* millions \*\*\*\*\*\*\*\* mille \*\*\*\*\*\*\* yens japonais (JPY \*\*\*.\*\*\*.\*\*\*)  correspondant à soixante-dix pour cent (70 %)du prix des Services pour l’aide à l’étape du lancement ou de l’opération et maintenance | Achèvement des Services pour l’aide à l’étape du lancement ou de l’opération et maintenance | Le certificat d’achèvement des Services pour l’aide à l’étape du lancement ou de l’opération et maintenance émis par le Client |

*{s’il n’y a pas de paiement anticipé　前払がない場合}*

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | Montant du Paiement | Conditions de Paiement | Document requis pour le Paiement |
|  | \*\*\*\*\*\*\*\* millions \*\*\*\*\*\*\*\* mille \*\*\*\*\*\*\* yens japonais (JPY \*\*\*.\*\*\*.\*\*\*)  correspondant à cent pour cent (100 %) du prix des Services pour l’aide à l’étape du lancement ou de l’opération et maintenance | Achèvement des Services pour l’aide à l’étape du lancement ou de l’opération et maintenance | Le certificat d’achèvement des Services pour l’aide à l’étape du lancement ou de l’opération et maintenance émis par le Client |

FIN

*{Pour un projet dont le budget du Don est affecté sur plusieurs années fiscales japonaises — 国庫債務負担行為案件（国の予算において複数年度で予算計上されている案件）}*

1. Ventilation du Prix Accordé couvert par le Don

La ventilation des Services et du Prix Accordé couvert par le Don est indiquée comme suit :

(1) Ventilation des Services

Tranche 1 : Période entre la date de prise d’effet de l’Accord en vertu de la Clause sous-jacente 2.2 et la fin de la date de la Période d’Achèvement des Services.

* Les Services pour l’étape de conception et d’appel d’offres
* Les Services pour l’étape de supervision des travaux suivants :
* Les Services pour l’aide à l’étape du lancement ou de l’opération et maintenance pour les travaux suivants

Tranche 2 : Période entre la date de Commencement de la Tranche 2 spécifiée dans l’Accord de Don et la fin de la date de la Période d’Achèvement des Services.

* Les Services pour l’étape de supervision des travaux suivants :
* Les Services pour l’aide à l’étape du lancement ou de l’opération et maintenance pour les travaux suivants

Tranche 3 : Période entre la date de Commencement de la Tranche 3 spécifiée dans l’Accord de Don et la fin de la date de la Période d’Achèvement des Services.

* Les Services pour l’étape de supervision des travaux suivants :
* Les Services pour l’aide à l’étape du lancement ou de l’opération et maintenance pour les travaux suivants

*{Décrivez le contenu des Services pour chaque Tranche conformément à la Clause sous-jacente 2.1 Les Services pour la recherche des défauts avant l’expiration de la Période de Notification des Défauts seront spécifiés,* *s’il y en a.　各タームの業務内容を2.1に従って記述すること。瑕疵通知期間満了前検査を実施する場合、明記すること}*

1. Ventilation du Prix Accordé

Tranche 1 : Période entre la date de prise d’effet du Contrat en vertu de la Clause sous-jacente 2.2 et la fin de la date de la Période d’Achèvement des Services.

(1) Le prix des Services pour les étapes de conception, d’appel d’offres et de supervision

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*millions\*\*\*\*\*\*\*\*mille yens japonais (JPY \*\*\*.\*\*\*.000)

(2) Le prix des Services pour l’aide à l’étape du lancement ou de l’opération et maintenance

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*millions\*\*\*\*\*\*\*\*mille yens japonais (JPY \*\*\*.\*\*\*.000)

Tranche 2 : Période entre la date de Commencement de la Tranche 2 spécifiée dans l’Accord de Don et la fin de la date de l’Achèvement des Services

(1) Le prix des Services pour les étapes de conception, d’appel d’offres et de supervision

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*millions\*\*\*\*\*\*\*\*mille yens japonais (JPY \*\*\*.\*\*\*.000)

(2) Le prix des Services pour l’aide à l’étape du lancement ou de l’opération et maintenance

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*millions\*\*\*\*\*\*\*\*mille yens japonais (JPY \*\*\*.\*\*\*.000)

Tranche 3 : Période entre la date de Commencement de la Tranche 3 spécifiée dans l’Accord de Don et la fin de la date de la Période d’Achèvement des Services.

(1) Le prix des Services pour les étapes de conception, d’appel d’offres et de supervision

(a) Le prix des Services pour les étapes de conception, d’appel d’offres et de supervision autres que (b)

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*millions\*\*\*\*\*\*\*\*mille yens japonais (JPY \*\*\*.\*\*\*.000)

(b) Le prix des Services pour la recherche des défauts avant l’expiration de la Période de Notification des Défauts

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*millions\*\*\*\*\*\*\*\*mille yens japonais (JPY \*\*\*.\*\*\*.000)

(2) Le prix des Services pour l’aide à l’étape du lancement ou de l’opération et maintenance

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*millions\*\*\*\*\*\*\*\*mille yens japonais (JPY \*\*\*.\*\*\*.000)

1. Calendrier de Paiement

(1)Paiement du prix des Services pour les étapes de conception, d’appel d’offres et de supervision

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | Montant du Paiement | Conditions de Paiement | Document requis pour le Paiement |
| Tranche 1 | | | |
| (a) Les Services pour les étapes de conception, d’appel d’offres et de supervision | | | |
| Paiement anticipé | \*\*\*\*\*\*\*\* millions \*\*\*\*\*\*\*\* mille \*\*\*\*\*\*\* yens japonais (JPY \*\*\*.\*\*\*.\*\*\*)correspondant à quarante pour cent (40 %) du prix des étapes de conception, d’appel d’offres et de supervision pour la Tranche 1 | Non-objection de l’Accord par la JICA | Une photocopie du certificat de la non-objection de cet Accord par la JICA |
| Premier Paiement Intermédiaire | \*\*\*\*\*\*\*\* millions \*\*\*\*\*\*\*\* mille \*\*\*\*\*\*\* yens japonais (JPY \*\*\*.\*\*\*.\*\*\*) correspondant à trente pour cent (30 %) du prix des Services pour les étapes de conception, d’appel d’offres et de supervision pour la Tranche 1 | Non-objection du (de tous les) Contrat(s) par la JICA | Une photocopie du certificat de la non-objection du (de tous les) Contrat(s) par la JICA |
| Deuxième Paiement Intermédiaire | \*\*\*\*\*\*\*\* millions \*\*\*\*\*\*\*\* mille \*\*\*\*\*\*\* yens japonais (JPY \*\*\*.\*\*\*.\*\*\*) correspondant à vingt pour cent (20 %)du prix des Services pour les étapes de conception, d’appel d’offres et de supervision pour la Tranche 1 | *【マイルストーン方式】*  i) Achèvement de l’expédition et/ou livraison de tous les équipements pour la Tranche 1, et ii) achèvement des travaux de construction suivants  -  -  *【出来高払い方式】*  i) Achèvement de l’expédition et/ou livraison de tous les équipements pour la Tranche 1, et ii) achèvement de quatre-vingt-cinq pour cent (85 %) ou plus des travaux de construction pour la Tranche 1 | i) Les documents requis pour l’expédition et la livraison de tous les équipements pour la Tranche 1  ii) Le certificat d’achèvement des travaux de construction susmentionnés émis par le Client |
| Troisième Paiement Intermédiaire | \*\*\*\*\*\*\*\* millions \*\*\*\*\*\*\*\* mille \*\*\*\*\*\*\* yens japonais (JPY \*\*\*.\*\*\*.\*\*\*)  correspondant à dix pour cent (10 %) du prix des Services pour les étapes de conception, d’appel d’offres et de supervision pour la Tranche 1 | *【マイルストーン方式】*  i) Achèvement des travaux d’installation et de formation à l’opération par le Contractant de tous les équipements pour la Tranche 1, et ii) achèvement des travaux de construction suivants  -  -  *【出来高払い方式】*  i) Achèvement des travaux d’installation et de formation à l’opération par le Contractant de tous les équipements pour la Tranche 1, et ii) achèvement des travaux de construction pour la Tranche 1 | i) Le certificat d’achèvement des Services pour les étapes de conception, d’appel d’offres et de supervision pour la Tranche 1 émis par le Client |
| Tranche 2 | | | |
| (a) Les Services pour les étapes de conception, d’appel d’offres et de supervision | | | |
| Quatrième Paiement Intermédiaire | \*\*\*\*\*\*\*\* millions \*\*\*\*\*\*\*\* mille \*\*\*\*\*\*\* yens japonais (JPY \*\*\*.\*\*\*.\*\*\*) correspondant à cinquante pour cent (50 %)du prix des Services pour les étapes de conception, d’appel d’offres et de supervision pour la Tranche 2 | *【マイルストーン方式】*  Achèvement des travaux de constructions suivants  -  -  *【出来高払い方式】*  Achèvement de cinquante pour cent (50 %) ou plus des travaux de construction pour la Tranche 2 | Le certificat d’achèvement des travaux de construction susmentionnés émis par le Client |
| Cinquième Paiement Intermédiaire | \*\*\*\*\*\*\*\* millions \*\*\*\*\*\*\*\* mille \*\*\*\*\*\*\* yens japonais (JPY \*\*\*.\*\*\*.\*\*\*) correspondant à trente pour cent (30 %) du prix des Services pour les étapes de conception, d’appel d’offres et de supervision pour la Tranche 2 | *【マイルストーン方式】*  i) Achèvement de l’expédition et/ou livraison de tous les équipements pour la Tranche 2, et ii) achèvement des travaux de construction suivants  -  -  *【出来高払い方式】*  i) Achèvement de l’expédition et/ou livraison de tous les équipements pour la Tranche 2, et ii) achèvement de quatre-vingt-cinq pour cent (85 %) ou plus des travaux de construction pour la Tranche 2 | i) Les documents requis pour l’expédition et la livraison de tous les équipements pour la Tranche 2  ii) Le certificat d’achèvement des travaux de construction susmentionnés émis par le Client |
| Sixième Paiement Intermédiaire | \*\*\*\*\*\*\*\* millions \*\*\*\*\*\*\*\* mille \*\*\*\*\*\*\* yens japonais (JPY \*\*\*.\*\*\*.\*\*\*) correspondant à vingt pour cent (20 %) du prix des Services pour les étapes de conception, d’appel d’offres et de supervision pour la Tranche 2 | *【マイルストーン方式】*  i) Achèvement des travaux d’installation et de formation à l’opération par le Contractant de tous les équipements pour la Tranche 2, et ii) achèvement des travaux de construction suivants  -  -  *【出来高払い方式】*  i) Achèvement des travaux d’installation et de formation à l’opération par le Contractant de tous les équipements pour la Tranche 2, et ii) achèvement des travaux de construction pour la Tranche 2 | i) Le certificat d’achèvement des Services pour les étapes de conception, d’appel d’offres et de supervision pour la Tranche 2 émis par le Client |
| Tranche 3 | | | |
| (1) Les Services pour les étapes de conception, d’appel d’offres et de supervision autres que (b) | | | |
| Septième Paiement Intermédiaire | \*\*\*\*\*\*\*\* millions \*\*\*\*\*\*\*\* mille \*\*\*\*\*\*\* yens japonais (JPY \*\*\*.\*\*\*.\*\*\*) correspondant à cinquante pour cent (50 %) du prix des Services pour les étapes de conception, d’appel d’offres et de supervision autres que (b) pour la Tranche 3 | *【マイルストーン方式】*  Achèvement des travaux de constructions suivants  -  -  *【出来高払い方式】*  Achèvement de cinquante pour cent (50 %) ou plus des travaux de construction pour la Tranche 3. | Le certificat d’achèvement des travaux de construction susmentionnés émis par le Client |
| Huitième Paiement Intermédiaire | \*\*\*\*\*\*\*\* millions \*\*\*\*\*\*\*\* mille \*\*\*\*\*\*\* yens japonais (JPY \*\*\*.\*\*\*.\*\*\*) correspondant à trente pour cent (30 %) du prix des Services pour les étapes de conception, d’appel d’offres et de supervision autres que (b) pour la Tranche 3 | *【マイルストーン方式】*  i) Achèvement de l’expédition et/ou livraison de tous les équipements pour la Tranche 3, et ii) achèvement des travaux de construction suivants  -  -  *【出来高払い方式】*  i) Achèvement de l’expédition et/ou livraison de tous les équipements pour la Tranche 3, et ii) achèvement de quatre-vingt-cinq pour cent (85 %) ou plus des travaux de construction pour la Tranche 3 | i) Les documents requis pour l’expédition et la livraison de tous les équipements pour la Tranche 3  ii) Le certificat d’achèvement des travaux de construction susmentionnés émis par le Client |
| Neuvième Paiement Intermédiaire | \*\*\*\*\*\*\*\* millions \*\*\*\*\*\*\*\* mille \*\*\*\*\*\*\* yens japonais (JPY \*\*\*.\*\*\*.\*\*\*) correspondant à vingt pour cent (20 %) du prix des Services pour les étapes de conception, d’appel d’offres et de supervision autres que (b) pour la Tranche 3 | *【マイルストーン方式】*  i) Achèvement des travaux d’installation et de formation à l’opération par le Contractant de tous les équipements pour la Tranche 3, et ii) achèvement des travaux de construction suivants  -  -  *【出来高払い方式】*  i) Achèvement des travaux d’installation et de formation à l’opération par le Contractant de tous les équipements pour la Tranche 3, et ii) achèvement des travaux de construction pour la Tranche 3 | i) Le certificat d’achèvement des Services pour les étapes de conception, d’appel d’offres et de supervision autre que (b) pour la Tranche 3 émis par le Client |
| (b) Le prix des Services pour la recherche des défauts avant l’expiration de la Période de Notification des Défauts | | | |
| Paiement final | \*\*\*\*\*\*\*\* millions \*\*\*\*\*\*\*\* mille \*\*\*\*\*\*\* yens japonais (JPY \*\*\*.\*\*\*.\*\*\*) | Achèvement de la recherche des défauts avant l’expiration de la Période de Notification des Défauts | La photocopie de réception du rapport de recherche des défauts avant l’expiration de la Période de Notification des Défauts |

NOTE : Les documents requis pour l’expédition et la livraison incluront les suivants :

(a) Documents requis au sujet des équipements payés au moment de l’expédition ;

- Facture commerciale signée (photocopie)

- Rapport d’inspection avant expédition délivré par le Consultant (un original)

et/ou

(b) Documents de livraison requis des équipements payés au moment de la livraison.

- Facture commerciale signée (photocopie)

(2)Le paiement du prix des Services pour l’aide à l’étape du lancement ou de l’opération et maintenance

*{s’il y a un paiement anticipé pour chaque tranche　各タームに前払がある場合}*

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | Montant du Paiement | Conditions de Paiement | Document contre Paiement |
| Tranche 1 | | | |
| Paiement anticipé | \*\*\*\*\*\*\*\* millions \*\*\*\*\*\*\*\* mille \*\*\*\*\*\*\* yens japonais (JPY \*\*\*.\*\*\*.\*\*\*) correspondant à trente pour cent (30 %)du prix des Services pour l’aide à l’étape du lancement ou de l’opération et maintenance pour la Tranche 1 | Commencement des Services pour l’étape de lancement ou d’opération et maintenance pour la Tranche 1 | Le certificat de Commencement des Services pour l’aide à l’étape du lancement ou de l’opération et maintenance pour la Tranche 1 émis par le Client |
| Deuxième Paiement Intermédiaire | \*\*\*\*\*\*\*\* millions \*\*\*\*\*\*\*\* mille \*\*\*\*\*\*\* yens japonais (JPY \*\*\*.\*\*\*.\*\*\*)  correspondant à soixante-dix pour cent (70 %)du prix des Services pour l’aide à l’étape du lancement ou de l’opération et maintenance pour la Tranche 1 | Achèvement des Services pour l’étape du lancement ou de l’opération et maintenance pour la Tranche 1 | Le certificat d’achèvement des Services pour l’aide à l’étape du lancement ou de l’opération pour la Tranche 1 et maintenance émis par le Client |
| Tranche 2 | | | |
| Troisième Paiement Intermédiaire | \*\*\*\*\*\*\*\* millions \*\*\*\*\*\*\*\* mille \*\*\*\*\*\*\* yens japonais (JPY \*\*\*.\*\*\*.\*\*\*) correspondant à trente pour cent (30 %)du prix des Services pour l’aide à l’étape du lancement ou de l’opération et maintenance pour la Tranche 2 | Commencement des Services pour l’aide à l’étape du lancement ou de l’opération et maintenance pour la Tranche 2 | Le certificat de Commencement des Services pour l’aide à l’étape du lancement ou de l’opération et maintenance pour la Tranche 2 émis par le Client |
| Quatrième Paiement Intermédiaire | \*\*\*\*\*\*\*\* millions \*\*\*\*\*\*\*\* mille \*\*\*\*\*\*\* yens japonais (JPY \*\*\*.\*\*\*.\*\*\*)  correspondant à soixante-dix pour cent (70 %)du prix des Services pour l’aide à l’étape du lancement ou de l’opération et maintenance pour la Tranche 2 | Achèvement des Services pour l’aide à l’étape du lancement ou de l’opération et maintenance pour la Tranche 2 | Le certificat d’achèvement des Services pour l’aide à l’étape du lancement ou de l’opération et maintenance pour la Tranche 2 émis par le Client |
| Tranche 3 | | | |
| Cinquième Paiement Intermédiaire | \*\*\*\*\*\*\*\* millions \*\*\*\*\*\*\*\* mille \*\*\*\*\*\*\* yens japonais (JPY \*\*\*.\*\*\*.\*\*\*) correspondant à trente pour cent (30 %) des Services pour l’aide à l’étape du lancement ou de l’opération et maintenance pour la Tranche 3 | Commencement des Services pour l’aide à l’étape du lancement ou de l’opération et maintenance pour la Tranche 3 | Le certificat de Commencement des Services pour l’aide à l’étape du lancement ou de l’opération et maintenance pour la Tranche 3 émis par le Client |
| Paiement final | \*\*\*\*\*\*\*\* millions \*\*\*\*\*\*\*\* mille \*\*\*\*\*\*\* yens japonais (JPY \*\*\*.\*\*\*.\*\*\*)  correspondant à soixante-dix pour cent (70 %) des Services pour l’aide à l’étape du lancement ou de l’opération et maintenance pour la Tranche 3 | Achèvement des Services pour l’aide à l’étape du lancement ou de l’opération et maintenance pour la Tranche 3 | Le certificat d’achèvement des Services pour l’aide à l’étape du lancement ou de l’opération et maintenance Tranche 3 émis par le Client |

FIN